

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS

Avions A330 et A340

Navigation - Sondes anémométriques Pitot (ATA 34)

1. MATERIELS CONCERNES :

Avions AIRBUS A330 et A340 tous modèles certifiés, tous numéros de série, équipés de sondes Pitot de type THALES AVIONICS de référence (P/N) C16195AA dont le numéro de série (S/N) est inférieur à 4760.

Nota : THALES AVIONICS était anciennement connu comme "SEXTANT" ou "SEXTANT AVIONIQUE".

2. RAISONS :

Un opérateur a rapporté des anomalies d'indications de vitesse avion sur des A320 suite à des sondes Pitot obstruées.

Les investigations réalisées par le fournisseur THALES AVIONICS ont révélé que la défaillance des sondes Pitot est due à un défaut de fabrication au niveau des trous de purge.

Ce défaut de fabrication contribue à l'accumulation de pollution externe qui, combinée avec des conditions météorologiques sévères, pourrait obstruer l'entrée d'air des sondes Pitot et être à l'origine d'une mauvaise détection de la pression totale Pt et donc de paramètres erronés du CAS/MACH donnés par l'ADR.

Cette Consigne de Navigabilité (CN) a pour but d'exiger l'application de la procédure de nettoyage préconisée par le fournisseur à toutes les sondes Pitot de type THALES AVIONICS P/N C16195AA dont le S/N est inférieur à 4760.

Pour rappel, les sondes Pitot de type THALES AVIONICS P/N C16195AA ont été installées en production par la modification AIRBUS 45638 ou en exploitation par le Bulletin Service (BS) AIRBUS A330-34-3071 ou BS A340-34-4079.

3. ACTIONS REQUISES ET DELAIS D'APPLICATION :

Les mesures suivantes sont rendues impératives à compter de la date d'entrée en vigueur de cette CN.

Sauf si déjà accompli, dans les 700 heures de vol qui suivent la date d'entrée en vigueur de cette CN, appliquer aux 3 sondes Pitot la procédure de nettoyage conformément aux instructions du BS THALES AVIONICS C16195A-34-002.

REF.: Bulletin Service THALES AVIONICS C16195A-34-002.
(Toute révision ultérieure approuvée de ce BS est acceptable).

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 07 DECEMBRE 2002